



Passage de CDD en CDI dans la fonction publique territoriale

Par **Joola**, le **19/04/2013** à **18:24**

Bonjour,
Je viens à vous car plusieurs questions me taraudent.
Petite présentation avant, je suis en CDD dans une collectivité territoriale et je suis de catégorie B. J'arrive à 6 ans de contrat dans 4 mois et j'ai eu la désagréable surprise d'une "CDIisation" refusée.
Dans mon service, un collègue en CDD qui est arrivé 4 mois après moi et qui n'est que catégorie C se voit lui accepté alors que nous occupons les mêmes fonctions. En gros nous faisons les mêmes choses mais j'ai eu la chance d'évoluer de catégorie.
Même si je suis content pour lui, forcément les questions fusent :
- pourquoi lui et pas moi, n'y a-t-il pas une "magouille" derrière ça ?
- au niveau de l'ancienneté, ne suis-je pas avantagé normalement ?
- y a-t-il un recours ?
Bref ce n'est pas la joie et j'ai besoin de vos lumières pour comprendre.
Merci d'avance.
Joola